

Si nous n'étions pas libres, nos actions ne mériteraient ni récompense ni châtement ; car personne ne doit être puni pour avoir fait ce qu'il ne peut éviter. Dieu ne pourrait nous punir pour avoir fait le péché si nous n'étions pas libres de le commettre ou de l'éviter.

Cette liberté tourne à notre profit quand nous faisons ce que Dieu désire ; et si nous obéissons simplement parce que telle est la volonté de Dieu, notre récompense n'en sera que plus grande.

Les animaux n'ont pas de volonté libre. Si, par exemple, ils souffrent de la faim, ils mangeront du moment que vous mettrez du fourrage à leur portée. Mais l'homme peut rester à jeun, si c'est sa volonté, en présence d'une table bien garnie. Pour la même raison, il peut endurer plus de fatigue que tout autre animal de la même force corporelle. Ainsi, l'animal arrête quand il est épuisé, mais l'homme peut être presque à bout de forces, et cependant continuer de se mouvoir, uniquement par un effort de sa volonté.

Le fait que Daniel est sorti sain et sauf de la fosse aux lions, qui ne lui ont pas touché, malgré la faim qui les dévorait, ne prouve rien contre ce que nous venons de dire. L'intervention de Dieu seule les empêcha de se laisser aller à leurs instincts naturels, et c'est pourquoi la délivrance de Daniel est un miracle. Du moment que cette intervention cessa, les mêmes lions mirent immédiatement en pièces ses accusateurs que l'on avait mis à sa place.

(A suivre.)

Le Congrès Eucharistique de Jérusalem

Les Pères Augustins de l'Assomption, ordre auquel appartient le Rév. Père Marcellin, se sont voués, entr'autres œuvres, à faire connaître celle du Congrès Eucharistique qui doit se réunir en 1893 à Jérusalem. Un Bref du Souverain Pontife en date du 3 mai 1892, adressé à Mgr Doutreloux, évêque de Liège, président du comité permanent du Congrès Eucharistique, a particulièrement insisté sur l'importance de ce congrès, en approuvant le choix de la Ville Sainte et en souhaitant que ce « dessein très sage produise d'excellents résultats. »

A ceux que la fortune a favorisés de ses dons, à ceux qui peuvent disposer de quelques loisirs, est-il plus douce jouissance que celle offerte par l'œuvre des pèlerinages pour se rendre à ce congrès eucharistique de Jérusalem ? Les dépenses sont rédui-